



Fache Jacqueline
N° Siret : 80930709300017



Formation MAC Acteur PRAP IBC :

Maintien et actualisation des compétences d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs de l'Industrie, du Bâtiment et du Commerce

Durée : 1 jour

7 heures en présentiel

Prérequis :

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC

Objectifs de la formation : Être capable de

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention
- Poursuivre l'évaluation des risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Présentation du plan d'action pour donner suite aux propositions d'amélioration

Programme de la formation : Rappel sur

Public :

Tous salariés des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce

Modalité d'organisation :

10 participants maximum

Lieu de la formation :

En intra

Formateur :

Formateur PRAP IBC ou 2S en ordre de validité certifié par l'INRS

Contact :

Mme MIMILLE Jacqueline
87 rue des quais appt 1
59280 ARMENTIERES
06.51.87.87.11

jacquelinefache@laposte.net

Tarif :

Nous contacter

Réf : MAC PRAP IBC
Version : V1 .24/03/2024

- Retour d'expérience en tant qu'acteur PRAP
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Notions élémentaires d'anatomie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes de travail
- Identification des déterminants
- Nouvelles propositions d'améliorations
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Moyens et méthodes pédagogiques :

- En amont de la formation :
Echange et récupération des données avec la Direction de la démarche PRAP
- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Des documents supports seront mis à disposition des participants pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail

Modalité d'évaluation et traçabilité :

- Evaluation pédagogique tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques
- Attestation de fin de formation : remis au participant
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation : remis à chaque participant
- Feuille d'émargement des participants

Certification de la formation : Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS

- **Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des Épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation et à la participation totale de la formation (7 Heures)**
- **Le certificat acteur PRAP IBC délivré au participant est valable 24 mois, et fait l'objet D'un maintien-actualisation des compétences obligatoire "MAC PRAP IBC"**